



DÉCLARATION LIMINAIRE FSU
FS-SSCT 46 DU 26 MARS 2024

Nous ne pouvons pas débiter cette Formation Spécialisée sans saluer l'arrivée dans cette Instance de la nouvelle Secrétaire Générale de la DSDEN 46. Nous lui souhaitons donc une bonne installation et espérons pouvoir travailler avec elle à l'amélioration des conditions de travail de tous les agents de notre ministère dans le Lot.

Nous n'avons pas eu le temps de saluer notre précédente ministre qui a battu le record de France du passage éclair à ce poste : 28 jours, le temps quand même de bien nous faire souffrir avec sa suffisance, ses mensonges éhontés et son mépris de classe vis à vis des enseignants de l'école publique propres à son appartenance à la haute bourgeoisie. Alors certes, en tant que parent, AOC a parfaitement le droit de choisir pour ses enfants ce qu'elle souhaite : des classes non mixtes où ils apprennent que l'IVG est un meurtre et que l'homosexualité est une maladie dont on peut guérir grâce à la catéchèse.

En plus nous nous étions même trouvés à la FSU au moins un point commun avec notre ancienne-nouvelle ministre. Comme elle, nous nous méfions de parcoursup pour assurer l'avenir des enfants. Bravo donc à elle puisque l'un de ses enfants fait partie des 40 ayant réussi à contourner l'année dernière l'algorithme mystérieux avec ses petits camarades de « Stan ».

Plus sérieusement, AOC était la caricature de ce que nous dénonçons chez les derniers ministres de l'éducation avec tous les risques qu'ils font courir à la profession.

Ainsi, si on se réfère à la brochure brochure de l'INRS : « Evaluer les facteurs de risques psychosociaux » qui nous guide dans notre action au sein de l'Instance en explicitant les 26 facteurs de risques pour les agents, nous pouvons en énumérer quelques uns qui ont toujours été cochés par les derniers ministres de l'éducation choisis par Macron.

En dénigrant systématiquement le professionnalisme des enseignants de l'école publique, cette ministre et ses prédécesseurs nous ont confrontés au risque numéro 20 « Le

manque de soutien de la part de la hiérarchie » qui crée chez les personnels un sentiment d'injustice ; et au risque numéro 22 « Le manque de reconnaissance dans le travail » par l'employeur qui entraîne une perte d'estime de soi.

Relevons également notre exposition au risque numéro 3, « l'inadéquation des objectifs de travail avec les moyens et les responsabilités donnés ». Car seul un ministre macronien peut sans ciller se plaindre du paquet d'heures d'absence non remplacé dans l'enseignement public et en même temps supprimer des centaines de postes de professeurs dans ce même enseignement public.

La nouvelle-nouvelle ministre a l'air de mieux connaître son affaire. Au moins avons nous une ministre de plein exercice et qui connaît notre région, nous attendions de pouvoir juger ses actes et sa manière de gérer les mauvaises idées de ses prédécesseurs comme les groupes de niveau. Malheureusement, après une succession d'annonces contradictoires, les textes piliers du « choc des savoirs » sont parus dimanche 17 mars au Journal officiel et diffèrent peu de ceux rejetés par le CSE. L'expression « groupes de niveau » n'y figure plus, mais c'est pourtant la « modalité » de regroupements interclasse qui est retenue dans le texte de l'arrêté, sans aucune ambiguïté.

Déjà un passage en force ! Ce n'est pas ainsi que Nicole Belloubet pourra regagner la confiance des enseignantes et enseignants, qui plus est dans un contexte de coupe budgétaire.

Après la grève marquée du 1er février, la FSU constate encore l'absence de prise en compte de la dégradation des conditions de travail des agents de l'Education nationale, et les budgets toujours rabetés (car on refuse de taxer les dividendes) ne permettront pas une vraie amélioration de nos conditions d'exercice.

Dans le premier degré, dans les RSST qui ont été étudiés en groupe de travail, comme dans l'enquête menée par notre organisation syndicale, le mal être au travail s'installe, avec des conditions de travail dégradées par une école inclusive sous investie en termes de moyens alloués. Les injonctions multiples, l'absence de formations, le manque d'AESH ne permettent pas aux collègues d'exercer leur métier dans de bonnes conditions. Ils et elles souffrent et perdent le sens de leur métier. Une inclusion qui ne se passe pas bien constitue un risque psycho-social important. Il peut conduire un.e agent.e, à être placé en arrêt par son médecin, ce qui accentue les problèmes de non remplacement et de pression sur le reste de l'équipe elle aussi soumise aux risques psycho-sociaux.

Dans le second degré, au collège la création de regroupements de niveaux à la rentrée 2024 dans les classes de Sixième et de Cinquième va profondément dégrader les

conditions de travail avec l'alignement en barrettes. Ce fonctionnement va engendrer des contraintes excessives sur les emplois du temps des professeur.es, des élèves et des AED. Sur les professeurs de lettres et de maths pèseront également des contraintes pédagogiques très fortes, avec la préconisation de la mise en place d' « *objectifs d'apprentissage communs par période* », c'est-à-dire de progressions annuelles identiques.

Au lycée, c'est toujours l'organisation du baccalauréat telle qu'elle semble envisagée pour les spécialités (corrections en 48 heures...) et la non prise en compte des contraintes liées à la lourdeur des programmes pour certaines disciplines qui dégradent ou vont dégrader les conditions de travail et d'enseignement.

Dans les services administratifs et dans les directions, les agent.es sont sous pression permanente entre nouvelles applications qui ne fonctionnent pas, manque de personnels, turn-over, manque de formation et pratiques managériales loin de l'esprit du service public.

La réforme de la voie professionnelle se met en place, toujours sans aucune anticipation des impacts sur la santé et les conditions de travail et d'emploi malgré les demandes récurrentes. A l'heure où les DHG arrivent dans les établissements, l'inquiétude des collègues est croissante, surtout pour les rentrées postérieures à 2024.

Concernant notre instance, la latence pour la formation des membres de la FS SSCT n'envoie pas non plus un signal très positif. Déjà plus d'une année écoulée sur ce mandat.

Alors Monsieur le Président, monsieur le Directeur Académique, au niveau national comme au niveau départemental, pour que le rempart de l'éducation tienne encore et toujours, les grands discours ne suffiront pas. Il faudra de véritables moyens pour l'Ecole et ses personnels et un changement rapide, dans le discours et dans les actes.

Merci de votre attention